

L'autovaccin ORT efficace aussi en repro dinde

Un programme d'autovaccins ORT a été mis en place chez Le Helloco Accoupage. La vétérinaire Claire Godener témoigne de son succès après deux ans de pratique.

Courante en dinde de chair, l'administration d'un autovaccin ORT était jusqu'à présent peu pratiquée en repro. Elle a été testée à grande échelle au sein de l'entreprise Le Helloco Accoupage à Loudéac, pour qui la maladie liée à *Ornithobacterium rhinotracheale* était devenue la principale problématique depuis 2014. « Au coût élevé de l'antibiothérapie s'ajoutaient les pertes économiques liées au tri et à la réforme des animaux (coût des non-valeurs) », a expliqué la vétérinaire sanitaire Claire Godener, du cabinet Selvet - Chêne Vert Conseil, lors d'une journée organisée par Aviagen Turkeys. En repro, la maladie se présente sous deux formes. La forme articulaire est plus présente dans les élevages de futurs reproducteurs, avec des boiteries et des arthrites à partir de 10 semaines. En ponte, elle se traduit uniquement par une forme respiratoire avec de la pneumonie (toux), une mortalité brutale et importante et une chute de ponte.

Pas de lien entre souche et pathogénicité

« Du fait de la multiplicité des souches isolées dans les élevages et de la réglementation ⁽¹⁾, la solution d'autovaccins fabriqués sur mesure a été préférée à celle d'un autovaccin unique, même si sa mise en œuvre est complexe », a-t-elle expliqué. Le choix des souches s'est fait à partir de prélèvements sur des organes lésés, à l'exception de ceux sur la trachée (une à quatre souches par autovaccin). Les 42 souches répertoriées par le laboratoire Labofarm ont été classées en trois pools selon qu'il s'agit de souches d'élevages de futurs repro avec une forme respiratoire

► **CHANTIER DE VACCINATION** dans un élevage Le Helloco avec le prestataire de services AIS Bretagne. A 9 semaines, l'autovaccin est injecté en sous-cutanée.



▲ **CLAIRE GODENER**, vétérinaire sanitaire de l'entreprise d'accoupage : « Ce succès en élevage récompense la complexité du programme de vaccination. »

ou avec des signes articulaires ou bien de souches en ponte avec signes respiratoires. Dans les deux premiers cas, le programme de vaccination consistait en deux injections à 6 et 9 semaines (protocole pré-ponte). Dans le cas de souches tardives, le protocole ponte consistait en deux injections à 18 et 24 semaines en simultané avec d'autres interventions. Les deux programmes pouvaient se juxtaposer dans le cas d'une protection visée à la fois en élevage et en ponte (soit jusqu'à quatre vaccinations des futurs repro!).

Baisse des signes cliniques et démedication

Sur les 112 lots ayant reçu un autovaccin durant deux ans, seuls deux échecs potentiels ont été signalés. « D'excellents

résultats ont été obtenus en termes de signes cliniques mais aussi de démedication, pour les formes respiratoires ou articulaires, en ponte comme en pré-ponte », explique la vétérinaire. Plus de neuf élevages sur dix n'ont eu aucun signe clinique d'ORT. Les prescriptions d'antibiotiques à visée ORT ont été trois fois moins nombreuses comparativement aux lots non vaccinés. La baisse des traitements antibiotiques compense à elle seule le coût de l'autovaccin, intervention comprise. Le bénéfice se fait sur l'amélioration de la productivité grâce à une baisse du taux de réformes. Sans compter le stress en moins pour les éleveurs. « Ce succès en élevage récompense la complexité du programme de vaccination. » Il nécessite en effet de bien coordonner les plannings entre l'élevage pré-ponte et l'élevage de ponte auxquels les animaux sont destinés (anticipation de la fabrication par le laboratoire Biovac, respect des dates et des âges de vaccination, mobilisation des équipes d'intervention, etc.). Il est important de faire appel à des prestataires spécialisés, notamment pour l'injection en sous-cutanée à 6 et 9 semaines. Ce programme vaccinal est désormais étendu à tous les élevages dans lesquels des souches ORT sont isolées. ■ **Armelle Puybasset**

(1) Un autovaccin doit être fabriqué à partir de souches de bactéries isolées dans l'élevage auquel il est destiné.